

# De la crise à la restauration de l'autorité pédagogique Burkina Faso

---

Eric Zongui KI  
Université Norbert Zongo  
[kzongui@yahoo.fr](mailto:kzongui@yahoo.fr)

---

*RASS. Pensées Genre. Penser Autrement. VOL 4, No2 (Juin 2024)*

## Résumé

L'objet de cet article porte sur les fondements de l'autorité pédagogique. Nous avons adopté une approche qualitative basée sur des entretiens et des observations directes. Nous avons menée l'étude sur un échantillon de type raisonné. Les données recueillies ont fait l'objet d'une analyse de contenu qui a permis de conclure que la restauration de l'autorité pédagogique mobilise non seulement les compétences techniques et intellectuelles de l'enseignant mais aussi sa personnalité. Par ailleurs, le suivi des élèves et l'assainissement de l'environnement social constituent des enjeux majeurs pour restaurer l'autorité pédagogique en crise.

**Mots clés :** Enseignant - autorité pédagogique – restauration – confiance

From the crisis to the restoration of educational authority in Burkina Faso

## Abstract

The subject of this article concerns the foundations of educational authority. We adopted a qualitative approach based on interviews and direct observations. We conducted the study on a purposive sample. The data collected was the subject of a content analysis which made it possible to conclude that the restoration of educational authority mobilizes not only the technical and intellectual skills of the teacher but also his personality. Furthermore, monitoring students and cleaning up the social environment constitute major challenges for restoring educational authority in crisis.

Keywords: Teacher - educational authority - restoration - trust

## Introduction

Cette recherche s'inscrit dans le contexte général de crise d'autorité à l'école. Cette crise met en mal les objectifs de l'éducation tant et si bien qu'elle constitue une préoccupation majeure de la communauté éducative en général et des enseignants en particulier. En effet, de par le passé la personne de l'enseignant, son statut inspirait le respect et le maître représentait une autorité éducative et un modèle. Aujourd'hui, cette figure d'autorité incarnée par l'enseignant revêt une forme controversée au point que l'autorité pédagogique quitte sa forme traditionnelle basée sur la contrainte et la soumission de l'enfant vers des approches modernes de la pédagogie qui accordent à l'enfant et l'apprenant une place de choix dans le processus d'éducation et d'apprentissage scolaire. Dans ce processus, l'enseignant négocie désormais son autorité en tenant compte des besoins, de la liberté et de la psychologie des apprenants. Cela réduit les marges de manœuvre de l'enseignant qui joue un rôle de guide, d'accompagnateur.

Le contexte est aussi marqué par l'influence des médias et des droits de l'enfant sur la famille et l'institution scolaire. Cette emprise tend à ouvrir des espaces de liberté qui contribuent parfois à fragiliser l'autorité pédagogique par le biais de la violence, l'indiscipline et l'incivisme en milieu scolaire.

La question de l'autorité a fait l'objet de plusieurs travaux de recherche qui rappellent son importance et les différentes facettes de la crise qui la caractérise. En effet G. MOREAU, (2002 :112) écrit que l'autorité joue une fonction sociale fondamentale puisqu'elle permet les échanges entre les individus, en leur donnant des repères pour vivre les rapports sociaux. Du point de vue sociologique, A. L. MUCCELLI (1996 : 104) souligne que l'autorité est liée à un statut social ; elle a un rôle dans un corps social structuré. De ce fait, elle participe de l'organisation de la vie sociale en fixant les droits et les devoirs. En effet, D. FORAY, (2009 ;28) justifie l'autorité en se fondant sur trois principes : la discipline de l'élève, le statut de l'enseignant et la transmission de la culture. D'un point de vue pragmatique, l'autorité joue une fonction disciplinaire et c'est la remise en cause silencieuse ou bruyante de l'ordre scolaire qui la justifie. En effet, l'autorité permet à l'enseignant de conduire la classe. Vu sous cet angle, elle se présente sous une forme pragmatique et de ce point de vue, l'auteur conçoit l'autorité comme pouvoir moral de se faire obéir sans recourir à la contrainte. Si dans sa forme pragmatique, l'autorité exige de l'enseignant des qualités morales et humaines, l'auteur reconnaît que cela n'est pas le cas en ce qui concerne l'autorité qui marque une différence naturelle entre l'enfant et l'adulte. En effet, l'enseignant est la figure représentative de l'adulte vis-à-vis des élèves. Cette fonction de représentation lui confère le

pouvoir d'organiser les enseignements, d'évaluer les apprentissages mais aussi le droit de sanctionner et de punir pour créer les conditions de l'éducation. C'est donc au nom de l'institution scolaire et de la société que l'enseignant exerce la forme d'autorité statutaire à l'école. Cette forme d'autorité signifie que l'éducation que l'enseignant assure, a une portée non pas individuelle mais plutôt collective.

D. KAMBOUCHNER, (2009 :99), indique que la crise actuelle de l'autorité pédagogique connaît ses manifestations les plus flagrantes dans les établissements publics des quartiers populaires ou déshérités. Parmi ces établissements, elle affecte de manière visible les établissements secondaires en général et les collèges en particulier. Dans ces établissements, la crise de l'autorité pédagogique peut s'observer sur plusieurs plans du côté des élèves. L'auteur donne des indices manifestes de la crise d'autorité en ces termes : le développement de l'absentéisme scolaire, le bâclage systématique ou le refus de traiter les exercices demandés en classe, les actes irrespectueux, injurieux et violents à l'égard des enseignants et des personnels d'encadrement. Selon A. BECHLER, (2014 ; 75) les difficultés que peut rencontrer l'institution scolaire avec la « crise de l'éducation » sont souvent analysées comme relevant d'une « crise de l'autorité. » qui rendrait le métier des enseignants si difficile, si compliqué au point que les élèves ne reconnaissent plus leur autorité, qu'ils refusent même toute autorité. L'éducation supposant une forme essentielle d'autorité, un tel refus est donc en même temps celui de l'éducation.

B. ROBBES, (2014 :27), quant à lui, montre que l'effacement des figures d'autorité a atteint son comble et prend le sens du refus d'accepter une position dissymétrique devant l'autre. Ainsi,

Nul ne peut plus se poser devant un semblable comme "celui qui sait" dans les domaines qui ont trait aux valeurs, à l'identité et au sens. Les sources morales, extérieures aux volontés individuelles et sur lesquelles pouvait reposer le recours à l'autorité, se sont taries. La légitimité retourne vers soi et l'autorité se replie, laissant libre cours à l'expression identitaire et au pluralisme des valeurs.

Dans le contexte du Burkina Faso, l'image dévalorisante du métier d'enseignant est tant répandue que, de nos jours, l'enseignement est considéré comme un secteur non rentable, un métier ingrat, une fonction qui provoque le dégoût et la démotivation. En effet, le métier d'enseignant n'est plus admiré car de nombreux professionnels et étudiants exercent le métier non plus par vocation, mais plutôt par vocation ou encore par contrainte, comme le souligne A. Collas, (2011 :198). Autrefois, on avait de l'estime pour l'enseignant qui était l'incarnation

des valeurs morales et des savoirs. Il jouait un rôle sociétal, celui de former les adultes et les hommes de demain. C'était l'artisan de la société. Aujourd'hui H. BADINI, (2006 :22) écrit :

Le corps enseignant au Burkina Faso exerce dans des conditions de travail et dans une situation socio-économique globalement peu attrayantes ni attractives qui contribuent à faire de l'enseignement, « là où l'on va parce qu'on n'a rien trouver d'autre ». Le désenchantement et la désaffection des populations vis-à-vis de l'éducation scolaire seraient d'autant plus grands que les résultats attendus, obtenus se révéleraient massivement mauvais ou décevants.

J. KABORE/OUEDRAOGO, (2019 : 121), quant à elle, indique que l'incivisme se pose avec acuité dans le domaine scolaire où les normes de la vie scolaire sont ignorées, l'autorité et les compétences des enseignants et des dirigeants reniées, les valeurs qui ont toujours sous-tendu la vie commune sont brouillées. L'école ne sait plus quel héritage culturel valoriser auprès des élèves qui sont enclins à déchirer le règlement intérieur. L'auteur indique que la crise de l'autorité se manifeste sous plusieurs formes :

- les actes de vandalisme sur les enseignants, leurs biens et les infrastructures scolaires ;
- la recrudescence de l'absentéisme des élèves, enseignants et personnel de l'administration scolaire. Les communiqués de mise en demeure des acteurs fautifs passent fréquemment à la radio nationale ;
- les enseignants désertent la classe de façon répétitive ;
- les agressions verbales des enseignants à l'encontre des élèves en difficultés d'apprentissage ;
- les relations coupables entre enseignants et élèves conduisant parfois à des grossesses précoces non désirées. En effet, de nombreux élèves sont victimes de chantage sexuel en rapport avec les notes pour avoir résisté au harcèlement sexuel d'enseignant et du personnel de l'administration scolaire ;
- les enseignants sont amis de bar avec leurs élèves. Une fois en classe, il est difficile d'exercer convenablement son autorité ;
- la consommation de drogue et d'alcool est fréquente en milieu scolaire avec les conséquences de vols, d'attitude effrontée et pornographique... ;
- la violence verbale, physiques, psychologique, matérielle contre des enseignants de la part des parents d'élèves, est récurrente ;

Face à la crise de l'autorité pédagogique qui se pose avec acuité dans les structures scolaires en général et dans les enseignements post primaire et secondaire au Burkina Faso

en particulier, la nécessité de la restaurer focalise les attentions des chercheurs et praticiens de l'éducation et de la pédagogie.

L'objectif général de notre étude est d'analyser les implications de la restauration de l'autorité pédagogique au Burkina Faso. Cet objectif général indexe trois objectifs spécifiques qui sont :

- identifier les compétences et les qualités relationnelles de l'enseignant pour la restauration de son autorité en classe ;
- décrire les critères physiques qui déterminent l'autorité de l'enseignant ;
- déterminer les actions phares de restauration de l'autorité pédagogique ;

Au regard de ces objectifs de recherche, la question principale s'annonce de la manière suivante : Quelles sont les implications de la restauration de l'autorité pédagogique au Burkina Faso ? Cette question principale s'éclate en trois questions spécifiques formulées de la manière suivante :

- un enseignant qui maîtrise sa discipline et ayant de bonnes qualités relationnelles est-il celui qui instaure automatiquement son autorité dans une classe ?
- l'hygiène corporelle et vestimentaire de l'enseignant, son regard, l'expression du visage, sa gestuelle et sa posture sont-ils des éléments de personnalité déterminants pour son autorité en classe ?
- le suivi des élèves par les parents, le leadership du chef d'établissement et la politique d'assainissement de l'environnement social sont-elles les actions phares qui soutiennent l'autorité de l'enseignant ?

## **1- Cadre méthodologique**

Cet article étant issu des résultats de recherche, il est structuré selon la méthode IMRAD (Introduction, méthode, résultats, discussion). Au regard de la thématique et des objectifs de recherche, nous avons adopté une approche qualitative qui est la mieux adaptée.

### **1-1 La zone d'étude**

L'étude a été réalisée au Burkina Faso. Elle s'est déroulée dans la ville de Bobo-Dioulasso et a concerné les établissements d'enseignement post primaire et secondaire. Il s'agit particulièrement du lycée Ouézzin Coulibaly, du lycée municipal Vinama Thiémounou Djibril et du lycée Mollo Sanou. Ces établissements constituent les établissements phares de la ville de Bobo-Dioulasso.

## **1-2 Population d'étude**

L'étude a concerné les enseignants, les élèves, les chefs d'établissement, les encadreurs pédagogiques et les parents qui sont tous impliqués dans la question de l'autorité pédagogique. Les enseignants ont été choisis sur la base de leur expérience et de leur approche pédagogique en lien avec la gestion de l'autorité. Les élèves ont été choisis parmi les adolescents car l'adolescence constitue une étape critique du développement qui impacte sur la gestion de l'autorité. Les chefs d'établissement sont ceux-là qui se distinguent par leur leadership pédagogique par laquelle ils arrivent à mobiliser les enseignants et les élèves autour des objectifs et des missions à eux assignées.

## **1-3 Echantillon et échantillonnage**

La nature de la recherche (qualitative) fait que nous n'avons pas été soucieux de constituer un échantillon représentatif. Nous avons plutôt procédé par le choix raisonné des acteurs associés à la question de l'autorité pédagogique. Ainsi l'échantillon raisonné et diversifié est composé d'enseignants (15), d'élèves (30), des chefs d'établissement, (10), d'encadreurs pédagogiques (05) et de parents d'élève (10). L'échantillonnage a été fait suivant le principe de la saturation de l'information.

## **1-4 Instruments de collecte et d'analyse des données**

Deux principaux outils de collecte adaptés à la recherche qualitative ont été adoptés. Il s'agit du guide d'entretien semi directif et du guide d'observation directe participante. Les données recueillies ont fait l'objet d'une analyse de contenu à l'aide d'un logiciel de traitement qualitatif des verbatim à savoir N'vivo12

## **2- Résultats**

La restauration de l'autorité pédagogique implique chez l'enseignant des compétences techniques liées à la maîtrise des contenus et des qualités morales et esthétiques notamment en ce qui concerne sa personnalité, l'hygiène corporelle et vestimentaire, l'expression du visage, le regard, la gestuelle et la posture en classe.

### **2-1 La maîtrise des contenus**

La maîtrise des contenus permet d'évaluer la qualité du rapport que l'enseignant et l'élève ont par rapport aux programmes d'enseignement. A ce sujet, KI, E. Z. (2018) situe le socle de compétence professionnelle de l'enseignant à plusieurs niveaux que sont : La

maitrise des contenus, l'évaluation des apprentissages. En effet, chaque classe a un programme d'enseignement que l'enseignant doit dérouler. Pour ce faire, la maîtrise du contenu enseigné est essentielle dans l'enseignement-apprentissage. Elle appelle respect et confiance de la part de l'apprenant. En effet, l'enseignant tire son autorité de la maitrise des supports didactiques, des cartes, de l'iconographie, des tableaux statistiques, des formules et des évènements etc. Ce sont des éléments sur lesquels l'enseignant se base pour se faire comprendre et faire passer le message. Cette maitrise se mesure à la capacité de l'enseignant à répondre aux questions posées par les élèves et à remédier à leurs difficultés d'apprentissage. A ce propos, J. C. RICHOZ, (2010 :327) pense que l'enseignant doit faire preuve de compétences pédagogiques et didactiques à travers sa capacité d'améliorer les contenus et la structure des cours.

Ainsi, selon cet enseignant d'histoire et de géographie :

il faut aussi maîtriser son sujet. Si l'élève a le sentiment que vous ne maîtrisez même pas ce que vous faites, vous n'aurez pas le respect qu'il vous doit. La maîtrise du sujet se manifeste dans la manière dont vous accompagner les apprenants dans l'apprentissage. Quand vous parlez d'un phénomène que vous ne maîtrisez pas, vous allez balbutier devant les élèves. Et ce n'est pas bon pour votre autorité car ils diront que vous ne connaissez rien. En ce moment, votre message ne passe plus parce qu'on vous écoute à peine, on n'a pas confiance à ce que vous faites. Je me rappelle ce collègue qui prenait pour la première fois la classe de Terminal. Pour ce faire, il a dit aux élèves que c'est sûr que le cours sera léger et que c'est au fil des années que ça va aller. En conséquence, les élèves ont abandonné son cours pour aller prendre le cours de son collègue qui est plus ancien que lui. En ce moment, votre message ne passe plus car vous leur avez montré que vous n'avez même pas les compétences nécessaires pour la tâche. Il faut éviter ce genre de discours.

Cette maîtrise se manifeste par la clarté et la précision dans le cours, le niveau de performance atteint par les élèves à l'issue des évaluations. En effet, la maîtrise du contenu par l'enseignant s'observe par son argumentation, ses explications et sa capacité à répondre aux questions posées par les élèves avec aisance. C'est dans ce sens que cet élève fait remarquer : « Par exemple en Mathématiques quand tu cherches à comprendre quelque chose, monsieur commence à t'insulter que tu es assis derrière, tu n'écoutes pas ». A travers cette remarque, les élèves attendent de l'enseignant d'être en mesure de répondre aux questions. A travers les réponses aux questions, l'enseignant affirme sa compétence à remédier aux difficultés d'apprentissage. En effet, comme le confirme cet enseignant de physique en ces termes :

S'il y a une partie du cours que l'élève ne comprend pas, l'enseignant doit tout faire pour qu'il comprenne. L'enseignant est en classe pour permettre aux enfants de comprendre. Malheureusement, on constate que certains enseignants s'énervent quand les élèves leur demandent de revenir sur certains aspects alors qu'il n'y a pas de la place pour la colère ici.

Ainsi, les enseignants sont unanimes à dire que « la compétence de l'enseignant consiste d'abord à maîtriser le contenu et à maîtriser également les méthodologies pour les dispenser. A partir de votre manière d'enseigner, l'élève va se faire une idée de vous ». En effet, l'enseignant qui maîtrise son domaine, travaille avec aisance, sans crispation et affiche le plaisir dans le visage. Cela attire et met les apprenants en confiance. Ainsi, l'enseignant arrive à convaincre ses élèves du bien-fondé de ce qu'il fait.

Il ressort clairement que la maîtrise du savoir est capitale parce qu'elle donne de la crédibilité à l'enseignant. C'est le fait de dominer sa matière enseignée qui fait de l'enseignant le maître de sa classe. En effet, la maîtrise de sa discipline, du savoir est très importante pour la restauration de l'autorité de l'enseignant en classe. Elle se manifeste par les explications de sorte à amener les élèves à s'intéresser au cours dans une dynamique participative. L'enseignant qui fait autorité est celui qui maîtrise la connaissance, capable de la transmettre et arrive à faire passer le message pour se faire comprendre. Cette compétence professionnelle est tellement importante que l'enseignant qui ne maîtrise pas son sujet, vit toujours une situation de remise en cause de son autorité, c'est-à-dire qu'il a du mal à se faire accepter en classe. Et très souvent quand il dit quelque chose les apprenants ont tendance à le rejeter.

## **2-2-La personnalité de l'enseignant, socle de son autorité**

Parmi les attentes exprimées par les élèves dans le cadre de la restauration de l'autorité, « le comportement et les conseil » de l'enseignant occupent une place de choix. Ces notions affichent la figure d'un « éducateur » qui joue un rôle de père ou de mère, bref un adulte chargé d'amener progressivement les élèves au stade de la maturité. Cela suppose qu'il donne le bon exemple et incarne un minimum de valeurs comme le souligne cet élève : « Le professeur doit donner un bon exemple sur tous les plans pour amener les élèves à suivre les cours ». En effet, l'enseignant établit la confiance à travers les « conseils » qu'il donne aux élèves. A cet effet, un élève insiste en ces termes : « D'abord le professeur doit se comporter correctement en classe et donner de bonnes éducations aux élèves et essayer de leur faire comprendre ce qui est bon et ce qui n'est pas bon ». Quand on analyse le ton dominant dans ces discours, il ressort de la fermeté dans les propos par l'usage du verbe devoir. Cela fait obligation à l'enseignant d'être un modèle pour ses élèves et pour la société. Ainsi l'enseignant représente la figure de l'adulte et à ce titre, il est une référence morale pour les élèves car son rôle ne saurait se limiter à l'instruction, c'est-à-dire la transmission du savoir et le développement cognitif, mais son statut d'adulte lui confère un rôle d'éducation, c'est-à-dire cultiver le savoir-vivre et le savoir-être chez l'apprenant. Cet avis est partagé par tous les acteurs



impliqués dans la recherche. Cela signifie que l'enseignant doit être irréprochable du point de vue moral s'il veut rétablir son autorité en classe. Pour ce faire, les acteurs conviennent sur les qualités humaines et morales attendues que sont le sens de la responsabilité, la maîtrise de soi, l'humilité et la culture de la vocation qui caractérisent l'enseignant et le différencient des autres. Analysons le contenu de ces traits caractéristiques de la personnalité et de la valeur de l'enseignant.

### **2-3 Le sens de la responsabilité morale et de l'exemple**

L'enseignant joue un rôle sociétal de formation et d'éducation des citoyens à lui confier. Cette responsabilité sociétale et éducative lui confère une responsabilité morale devant les apprenants. En effet, certains enseignants sont conscients du fait qu'ils constituent une référence morale aux yeux de leurs élèves, des parents et de l'environnement scolaire. Cette prise de conscience amène les enseignants à soigner leur manière d'être, leur langage, leur attitude et la façon de réagir en public. Cette valeur de référence morale que l'enseignant incarne est aussi fondamentale pour son autorité tant et si bien que les élèves, les parents et la société sont attentifs à son comportement quotidien.

Le professeur doit donc se comporter comme un modèle, un exemple dans sa vie professionnelle et personnelle. En effet, faisant allusion à l'enseignant, ce professeur dit avec conviction que :

l'adulte constitue un repère, une référence pour l'élève. Ce qu'il dit, il ne vient pas pour dire le contraire après. C'est quelqu'un qui tient parole. Tu ne peux pas dire en classe aux élèves que voler n'est pas bien et après, on apprend que tu as pris l'argent de quelqu'un et que tu ne veux pas rembourser. Bon ! j'ai mon enseignant ici qui m'a tenu à Ouagadougou et il est devenu prof ici. Mais lui, il prend de l'argent avec les élèves. Mais comment veux-tu qu'on te respecte ? L'élève te voit en fonctionnaire et tu le suis pour prendre même si c'est 200F, comment il va te respecter ? Que vas-tu lui enseigner pour qu'il te respecte ? s'inquiète un professeur de Mathématiques.

Ainsi, il est incongru d'exiger des élèves des valeurs et attitudes qu'on n'incarne pas soi-même. Par exemple, comment exiger de ses élèves la ponctualité, la régularité, la propriété, le respect en classe, quand soi-même, on est en retard, absentéiste et qu'on insulte ou humilie ses élèves ? De même enseigner le danger qu'il y a de fumer, de consommer de l'alcool, de brûler le feu tricolore tandis que soi-même, on enfreint à toutes ces règles de comportement, une telle attitude ne fait pas bon exemple. Or c'est par l'exemple que l'enseignant peut rétablir son autorité. C'est dans ce sens que nous convenons avec (Meirieu, 2013) quand il invite les professeurs à exercer une autorité éducative, celle qui enseigne le bon comportement et le sens de la responsabilité.

La responsabilité morale de l'enseignant s'observe également à travers le sens de l'égalité et de justice vis-à-vis des élèves dans l'application des règles de discipline et d'évaluation des apprentissages. Dans le premier cas, nous constatons que les élèves sont sensibles quand une règle de discipline n'est pas appliquée de façon constante pour une même faute. Cela amène ce professeur à faire le constat suivant :

J'ai remarqué que les enfants sont très sensibles à l'injustice. S'ils remarquent dans ton attitude, un traitement de faveur, de la discrimination, il faut savoir que, même si c'est en sa faveur, cet enfant ne va pas te respecter. Il va venir vers toi quand il a besoin de faveur. Mais quand il s'agit de choisir quelqu'un en qui il a confiance pour un problème sérieux, ce n'est pas toi qu'il viendra voir. Mais il ira voir la personne qui le traite avec rigueur. La rigueur ce n'est pas de la méchanceté, c'est la constance dans ce qu'on fait, dans ce qu'on dit et dans ce qu'on est.

Ainsi, c'est le cas des retards et du bavardage des élèves en classe que le professeur sanctionne par le refus d'accès et l'expulsion de la classe. Quand le professeur expulse un élève qui perturbe le déroulement des cours, les élèves n'en font pas un problème, à priori. Mais s'il tolère les uns et expulse ou refuse l'accès aux autres, le professeur n'est pas juste dans le traitement des élèves. Ces derniers lui reprochent d'être partisan car il donne l'impression d'aimer certains élèves et de sévir les autres. De même, quand le professeur confisque l'appareil téléphonique d'un élève en application du règlement intérieur de l'établissement, puis au même moment ou un autre jour, il tolère un autre élève qui en fait usage en classe, il est injuste. C'est la conviction de cet enseignant d'histoire et de géographie qui déclare :

actuellement, avec les portables, on a tous les mille problèmes. Il y a des parents qui viennent se plaindre pour qu'on donne le téléphone de leur enfant tout en sachant que les téléphones sont interdits par les textes. Si vous vous amusez à donner un téléphone parce que vous connaissez la personne ou bien autre chose, automatiquement vous avez un problème car c'est comme une sorte d'injustice. Ainsi la responsabilité morale exige de l'enseignant d'être juste avec tous les élèves sinon les décisions et les sanctions qu'il prend deviennent arbitraires. Or l'autorité de l'enseignant ne se fonde pas sur l'arbitraire, mais sur le sens de justice et de rigueur envers soi et les élèves qui, à l'instar du personnel de direction et d'encadrement, sont unanimes à dire que le professeur qui est constant dans l'application des sanctions disciplinaires, son autorité reste intacte, mieux il inspire respect. Donc la rigueur est importante pour restaurer son autorité.

Cette rigueur ne concerne pas seulement le domaine disciplinaire, elle s'applique également dans l'évaluation des apprentissages suivant la règle du mérite. Ici, également, les enquêtes indiquent que les critères de notation définis par l'enseignant doivent s'appliquer de la même manière à toutes les copies. Cela signifie que l'enseignant ne doit pas accorder de la faveur aux unes et de la rigueur aux autres de sorte que pour une même réponse à une question, la note doit être aussi la même. Mais si les élèves constatent des écarts dans la

notation, ils se sentent lésés et victimes d'injustice. Pour sauvegarder son autorité, l'enseignant doit observer la même rigueur dans la notation des copies de ses élèves sans complaisance, ni favoritisme. Avoir le sens de la responsabilité morale permet à l'enseignant de jouer un rôle d'éducation à travers l'exemple qu'il donne à ses élèves. Cette responsabilité s'accompagne aussi de la maîtrise de soi et la connaissance de soi qui sont des qualités morales de l'enseignant éducateur.

#### **2-4 L'hygiène corporelle et vestimentaire**

A l'école, nous avons constaté que les élèves sont attentifs à la qualité vestimentaire de leurs enseignants parce que celle-ci est une composante majeure de son autorité. En effet, elle est le reflet de la personnalité, valorise son métier et son statut. L'habillement permet de capter l'attention de ses élèves pour faire passer son message. C'est un outil indispensable dans l'exercice de l'autorité. C'est pour cette raison que les enseignants, les élèves, le personnel de direction et les encadreurs que nous avons interrogés sont unanimes à dire que la tenue vestimentaire joue une fonction de communication. ». En effet, « si les habits sont débraillés, les cheveux crépus, une mauvaise haleine, le message peut être aussi tordu, car les élèves passeront le temps à regarder votre tenue au détriment de votre message. Donc votre présence en classe devient inutile », prévient un encadreur pédagogique.

Ainsi, la qualité vestimentaire que les apprenants recherchent, c'est la décence et l'hygiène de la tenue. La tenue décente de l'enseignant lui permet d'être présentable et de captiver l'attention des élèves. Elle donne alors envie d'apprendre. Cela signifie que l'enseignant doit être un modèle, un exemple à travers son habillement.

#### **2-5 L'expression du visage**

En plus de la tenue scolaire, l'enseignant peut également rassurer ou décevoir les élèves par l'expression du visage. Quand il se présente en classe avec une mine serrée ou froissée, l'enseignant inspire la tristesse et la méfiance. Cette attitude est répulsive et installe une distance pédagogique entre lui et ses élèves au point que ces derniers ont peur de prendre la parole et cela compromet les apprentissages. Quand bien même la peur peut amener le silence en classe, elle n'entraîne pas forcément la discipline des élèves et le respect de l'enseignant. Cela se traduit dans les propos de cet enseignant d'anglais : « enseigner les élèves, c'est les amener à apprendre sans les effrayer. Si vous instaurez la peur, vous pouvez obtenir le silence parce que les élèves vous craignent. Cela ne veut pas dire qu'ils vous

respectent et qu'il y a la discipline. La preuve est que le jour où vous êtes absent, votre autorité aussi disparaît ».

Par contre, dans le visage de l'enseignant qui influence positivement le comportement de ses élèves, il se dégage non pas de l'irritation ou de l'embarras, mais plutôt de la conviction, de la patience et du sourire aux lèvres.

### **2-6 Le regard**

Le regard de l'enseignant a un effet positif ou négatif sur les facultés intellectuelles de l'élève, sa motivation, sa réussite et sa vie. En effet, menacer du regard contribue à déstabiliser l'apprenant, lui envoyer un message de désapprobation et de mécontentement. La plupart des enseignants utilisent le regard comme une attitude dissuasive pour avertir les élèves qui se comportent mal en classe. Le regard que le professeur porte sur l'élève joue un rôle important dans sa réussite. En effet, nous avons constaté que les professeurs ont un regard positif sur les élèves réputés intelligents, ceux-là qui participent régulièrement au cours et qui répondent correctement aux questions. Avoir un regard positif est dans ce cas un signe d'encouragement. Par contre ceux qui sont timides et qui participent moins aux cours ne bénéficient pas du même regard, au contraire, ils ont le sentiment d'être négligés. Cela a comme conséquence la perte de confiance en soi. Donc à travers le regard, l'élève se sent, soit valorisé ou négligé. De manière inconsciente beaucoup d'enseignants minimisent la portée du regard en matière d'enseignement et d'autorité. La qualité du regard que l'enseignant manifeste détermine aussi la qualité de son autorité sur les apprenants. En fait, à travers le regard, l'enseignant peut inspirer confiance ou méfiance. Donc le regard est essentiel dans la communication pédagogique.

### **2-7 La gestuelle pédagogique**

Les gestes couramment utilisés par les professeurs sont « les bras croisés », « les mains dans la poche », « les mouvements dans la salle de classe », « acquiescement ». Ces gestes accompagnent le ton et le message que l'enseignant veut passer et s'interprètent de manière différente en fonction du contexte d'exploitation.

Nous avons catégorisé ces gestes en quatre principales catégories. Nous observons des gestes de menace ou de répression, d'encouragement, d'apaisement, de connivence et les gestes parasites. Ils varient donc en fonction du ton, du message que le professeur veut passer et surtout de son tempérament. La valeur pédagogique du geste est d'assurer trois principales fonctions qui sont : informer, animer et évaluer. La fonction d'information se manifeste par

le fait que l'enseignant utilise ses mains pour illustrer l'explication d'un concept ou d'un schéma. Ainsi, le geste facilite l'accès au sens, il permet d'expliquer un mot de vocabulaire, d'indiquer une prononciation ou une intonation particulière.

La fonction d'animation s'observe par le fait de pointer vers un apprenant pour lui donner la parole. Dans ce cas, l'enseignant utilise des gestes pour gérer la classe et donner des consignes. Pour dire de se mettre en groupe de travail, l'enseignant fait un mouvement d'ensemble avec les deux mains en forme de cercle.

Quant à la fonction d'évaluation, le geste permet d'acquiescer, d'encourager, de corriger le travail de l'apprenant. Dans ce cas, il vise à donner un retour sur le travail par un hochement de la tête ou un geste de la paume de main vers le sol, basculant de droite à gauche pour dire : pas exactement. Pour marquer son approbation et encourager les élèves, le geste le plus couramment utilisé consiste à « acquiescer » d'un hochement de la tête. Faire « des mouvements dans la salle de classe », symbolise la connivence et l'occupation de la classe.

Par contre les gestes parasites consistent à « croiser les bras », « mettre les mains dans la poche ». Les gestes parasites et de menace sont moins indiqués en situation de classe. En effet, un enseignant qui fait son cours les mains fréquemment dans la poche, affiche l'image de celui qui a de la considération pour sa personne et risque de personnaliser le contenu ou le message transmis. Cela contribue également à créer une distance défavorable à la relation pédagogique avec ses élèves. De même, enseigner les bras croisés, c'est donner l'impression d'être gêné ou encore d'être triste ou indifférent dans ce que l'on fait. En fait les gestes parasites ne rassurent pas si bien que nous pensons qu'il faut s'en méfier. Toutefois, un enseignant qui circule régulièrement dans les rangées, donne le signe d'être proche et de sécuriser la classe. Ce geste participe à mettre les adolescents en confiance et réduire la distance.

## **2-8 La posture**

La posture de l'enseignant constitue un miroir qui reflète son image et sa relation d'autorité avec les élèves en situation de classe. Les éléments constitutifs de cette posture sont variés. Mais ceux dont nous en avons été témoin se rapportent à la « station debout ou assise », au « déplacement de l'enseignant », « l'occupation de l'espace », « l'immobilité », « le silence », etc. Ces différentes postures que l'enseignant adopte en classe sont significatives de la qualité de ses rapports pédagogiques.

Ainsi, pendant que la station debout sur table symbolise l'ascendance et la domination physique par lesquelles l'enseignant s'impose en classe, la posture assise de l'enseignant au bureau ou au fond de la classe pendant le travail des élèves est symptomatique de son absence ou de son insouciance. Par contre, l'immobilité et le silence de l'enseignant sont en général des signes d'appel au calme. Mais dans certaines circonstances, (comme les problèmes de compréhension, de discipline et de conflits entre les élèves...), ils révèlent parfois l'impuissance, l'indifférence ou l'insouciance qui caractérisent la fuite de responsabilité en classe.

### **3- Discussion**

La discussion porte sur des paramètres dont la prise en compte est nécessaire dans la restauration de l'autorité et qui n'ont pas été suffisamment pris en compte dans l'analyse des résultats. C'est la question des effectifs pléthoriques, du mode du recrutement des enseignants au Burkina Faso, de la responsabilité personnelle de l'enseignant et celle de l'environnement social de l'école.

Au Burkina Faso, la politique de gratuité et d'obligation scolaire de 6 à 16 ans, adoptée depuis 2007 a accentué le surpeuplement des classes si bien que l'enseignant burkinabè se retrouve souvent avec près de 100 élèves dans une salle de classe, sachant qu'il peut en avoir deux (2), trois (3), ou quatre (4) classes. Or la norme des effectifs prévoit un maximum de 70 élèves au post primaire et 50 à 60 élèves au secondaire. Dans ce contexte d'effectif pléthorique, l'autorité de l'enseignant ne peut rester intacte. En effet, BLATCHFORD, BASSERT et BROWN (2011 :724) affirment que « la taille de la classe influence la relation entre l'enseignant et les apprenants dans la mesure où elle restreint la focalisation de l'enseignant sur l'apprenant et augmente la présence de comportements négatifs chez les apprenants ». C'est l'une des conséquences des gros effectifs qui font que l'enseignant, même s'il le veut, ne peut pas s'intéresser à tous les élèves. Ainsi, les effectifs pléthoriques constituent un levier sur lequel le politique doit agir pour la qualité de l'enseignement apprentissage et la restitution de l'autorité pédagogique à l'enseignant.

Aussi, la responsabilité personnelle de l'enseignant dans la valorisation de son image reste tout même une préoccupation à voir de près. La valorisation de l'image de l'enseignant implique que l'on joue sur les perceptions de la société en général et des parents en particulier qui ont une vision dévalorisante de l'enseignant burkinabè. Ainsi la restauration de l'autorité implique un changement de mentalité par rapport à l'image de l'enseignant qui est perçu comme un acteur misérable, un pauvre, un souffrant. Or l'enseignant lui-même, à travers son attitude, a fini par intégrer cette image dévalorisante qu'on lui colle. En effet, il est fréquent

de voir des enseignants qui déconseillent à leurs enfants ou à leurs élèves de faire carrière dans l'enseignement qu'il présente comme un métier ingrat au point que certains regrettent d'être enseignant. Ainsi, dans la perception de certains enseignants, enseigner est synonyme d'échec. Cette perception permet de dire qu'il n'y a pas que les parents et la société qui ont une vision dévalorisante de l'enseignant, mais celui-ci a tendance à se dévaloriser lui-même. C'est donc un problème d'estime de soi et d'identité professionnelle qui mérite une attention singulière de la part des enseignants. A ce propos, HERNANDEZ, J. (2007 :106) rappelle qu'un des rôles de l'enseignant est de travailler à présenter aux parents et à la société une bonne image d'eux-mêmes, à partir de leur propre personnalité, des rapports avec leur entourage social et affectif. Cela leur donne une certaine caution sociale nécessaire à l'exercice de l'autorité pédagogique. C'est donc dire que le respect de soi constitue un défi majeur que l'enseignant doit relever.

Afin de redorer l'image de l'enseignant, l'Etat doit entreprendre des actions concrètes en vue de :

- relever l'âge de recrutement des enseignants de 18 à 30 ans pour accroître la maturité et le sens de la responsabilité ;
- harmoniser le statut de l'enseignant qui est actuellement hétérogène en ce sens que certains sont qualifiés et d'autres pas ;
- encourager et féliciter les efforts des enseignants méritants par des attestations de reconnaissance ou de félicitation
- revaloriser le statut social de l'enseignant ;
- assainir l'environnement social et médiatique de l'école

## **Conclusion**

La crise de l'autorité pédagogique nécessite des approches de restauration aussi bien de la part de l'enseignant que des parents, des chefs d'établissement que des décideurs politiques. Ainsi, l'analyse de la restauration de l'autorité a permis de faire ressortir deux principales catégories d'outils de restauration de l'autorité pédagogique. Il y a d'une part des outils d'ordre cognitif faisant appel aux compétences de l'enseignant notamment sa maîtrise des contenus à dispenser. D'autre part, son influence sur ses élèves à travers le regard, l'expression du visage, la gestuelle, la posture et le style vestimentaire qui donnent une dimension esthétique à l'autorité. Par ailleurs, la restauration de l'autorité pédagogique nécessite l'implication des parents dans le suivi des élèves et l'assainissement de l'environnement scolaire par les décideurs politiques.

## Références bibliographiques

- BADINI Hamadé**, 2006, « Note sur la situation des enseignants au Burkina Faso ». Première Réunion des Coordonnateurs nationaux de l'Initiative de l'UNESCO pour la formation des enseignants en Afrique subsaharienne (TTISSA) rapport final <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000145294> ( Page consultée le 25 décembre 2023)
- BLATCHFORD Peter, BASSETT Paul, BRUN Pénélope**, (2011). « Examen de l'effet de la taille des classes sur l'engagement en classe et l'interaction enseignant-élève : différences par rapport aux résultats antérieurs des élèves et aux écoles primaires et secondaires ». *Apprentissage et instruction*, 6, pp.715-730
- DESLAURIERS Jean Pierre**, 1991, *Recherche qualitative. Guide pratique*, New York, Mcgraw-hill.
- KABORE/OUEDRAOGO Juliette**, 2019, Kabore/Ouédraogo, J. (2019). « L'incivisme en milieu scolaire et l'enseignement de l'instruction civique comme solution. Des habiletés sociales à développer ». *Lettres d'ivoire*, 30, pp.115- 133
- KAMBOUCHNER Denis**, 2009, « L'autorité pédagogique et la crise du sens des savoirs scolaires ». *Le Télémaque*, 20, pp. 97-112
- Kambouchner Denis, 2009, « L'autorité pédagogique et la crise du sens des savoirs scolaires ». *Le Télémaque*, 35, pp.97-112
- KI Eric Zongui, FAYAMA Thionyelé**, 2019, « Autorité et autoritarisme dans la pratique de classe : comment exercer son autorité sans être autoritaire ? ». *Educom*, 9, pp. 706-736
- LOMBARD Jean**, 2019, *L'école et l'autorité*, Paris, l'Harmattan.
- MUCCHIELLI Roger**, 1996, *Relation et autorité*, Paris, Esf.
- MUCHELLI Alex**, 2003, *L'enfant chef de la famille. L'autorité de l'infantile*, Toulouse, Albin Michel
- RICHOZ Jean Claude**, 2010, *Gestion de classe et d'élèves difficiles*, Paris, Favre
- ROBBES Bruno**, 2014, *L'autorité éducative, la construire et l'exercer*, Lyon, Sceren /crdp Crap

---

**Eric Zongui KI** est docteur en Sciences de l'éducation, spécialité psychopédagogie, de l'université Norbert Zongo (Burkina Faso). Il est membre de la communauté des chercheurs d'Afrique/ ACAREF. Il mène des recherches sur les questions de l'éducation, de l'apprentissage et de la pédagogie.

**Eric Zongui KI**  
Université Norbert Zongo  
[kzongui@yahoo.fr](mailto:kzongui@yahoo.fr)